



**Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de
la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 19 mars 2018

Communiqué de presse

Document stratégique de façade Méditerranée Modification de cartes

Dans le cadre de la concertation préalable à l'élaboration du document stratégique de façade Méditerranée, une consultation publique en ligne a été lancée par le ministère de la Transition écologique et solidaire le 26 janvier et prendra fin le 25 mars. Il est apparu que les premières cartes mises en ligne présentent des erreurs s'agissant des délimitations maritimes avec l'Italie : ces cartes erronées sont en cours de correction.

Pour mémoire, le « document stratégique de façade » est la déclinaison au niveau de la façade Méditerranée (eaux territoriales et de la zone économique exclusive nationale) de la stratégie pour la mer et le littoral, qui constitue la réponse française aux objectifs européens fixés par la directive cadre « planification de l'espace maritime » et de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin ». Un tel document n'a évidemment pas vocation à modifier les frontières maritimes en Méditerranée qui restent inchangées.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)